



BUREAU

05 septembre 2017

Présents : N. Semmoud, X. Rodier, E. Lorans, D. Martouzet, M-P. Lefevre, S. Servain, B. Florin, J. Serrano

Invitée : K. Latouche

K. Latouche a été invitée pour informer directement les responsables d'équipes sur le Budget Rectificatif BR2 et répondre aux questions. Elle a également apporté des précisions sur la procédure de mission. Concernant le BR2, Karine insiste sur le fait que les demandes de sorties de réserve doivent être solidement argumentées. À propos des missions, le formulaire d'autorisation de déplacement (AD) en métropole doit être rempli et signé par le directeur de l'unité. Hors métropole, il doit être soumis à la signature du Président de l'Université. Il faudra renseigner le centre financier et l'EOTP. La signature électronique du missionnaire est possible dès lors que le formulaire est enregistré sous le format PDF ce qui permet de sauvegarder la date de signature. Si le document est enregistré sous Word, la date du jour de l'ouverture du document viendra s'incrémenter automatiquement.

Il a été évoqué la question de délégation de signature aux directeurs adjoints non accordée par l'Université. La démarche devra être renouvelée par la direction de l'UMR.

1. Demande de moyen à valider

La demande de moyen du CNRS s'appuie sur l'évaluation positive de notre laboratoire par l'HCERES et les besoins liés au projet. Nous avons donné la priorité aux deux postes de gestionnaires, l'un CNRS et l'autre Université, selon les arbitrages menés en fin 2016 entre ces deux tutelles. Après un tour de table, nous avons opté pour maintenir la demande d'un second poste de gestion CNRS, au regard des deux départs de NOEMI et de la montée en puissance de nos projets.

En ce qui concerne le poste de gestionnaire demandé à l'université de Tours, suite au rendez-vous pris avec P. Vendrix et E. Lesigne, le poste a été classé premier dans les priorités Recherche, mais il faut attendre les arbitrages à l'échelle de l'ensemble de l'Université. Le profil de poste doit remonter à la DRH pour le 15 octobre. Côté CNRS, N. Semmoud a demandé et obtenu un rendez-vous fin septembre avec le nouveau DAS pour insister sur les besoins de l'UMR en matière de personnel de gestion.

Une nouvelle demande a été faite pour cette année : un poste de chercheur en situation handicap pour le LAT.

2. Aides à valider : soutenances, traductions, GDRI Vieillessement, doctorants

Soutenances :

- Charaf Ramou (Jean-Louis Yengué) :
Demande de financement 555 euros
- Ksenija Banovac (Abdel-Allah Hamdouch) :
Demande de financement 1 725 euros

- Mihail EVA (Abdel-Allah Hamdouch) :
Demande de financement 8 70 euros

- Elhusian Eljarba (Serge Thibault - Roméo Carabelli) :
Demande de financement 1 337 euros

- Francesca Morucci (Serge Thibault)
Demande de financement 1 060 euros

Le bureau a validé et soutenu le financement de ces soutenances par le commun CITERES.

N. Semmoud rappelle qu'il sera nécessaire d'envoyer le programme prévisionnel de soutenances de chaque équipe afin qu'il puisse être examiné surtout en fin d'année, ceci dans le but de provisionner le budget du commun CITERES. Il serait souhaitable de veiller :

- à maîtriser, autant que possible, le nombre de collègues étrangers dans les jurys
- à prévoir 2 à 3 nuits d'hôtel maximum (selon l'éloignement des invités)
- à maîtriser le nombre de pages en couleur dans le mémoire de thèse

Les initiatives qui ont consisté à susciter les collègues étrangers pour des conférences ou autres animations scientifiques sont à encourager.

Aide à la traduction :

B. Florin a demandé une aide à la traduction d'un article en anglais de 1 383 euros pour publication dans une revue turque en langue anglaise. Le bureau a validé.

GDRI Vieillesse :

M. Sajoux a demandé une aide au Workshop du GDRI Vieillesse de 500 euros. Etant considéré comme une action transversale des deux équipes Cost et Emam, le bureau a validé.

Aide aux doctorants :

N. Bataille, doctorant bénéficiant du contrat Cifre dont le directeur de thèse est D. Martouzet, a sollicité l'aide à l'UMR pour organiser une journée de travail du réseau CRENAU en automne 2017. Cette aide se traduira par la mise à disposition de salles de réunion, de supports et le financement de pause-café. Le bureau a donné son accord de principe dans le but de faire connaître le dispositif CIFRE et dans l'esprit d'encourager les activités des doctorants.

3. Classement des colloques

Equipe LAT : Colloque soutenu pour Intelligence du patrimoine, porté par X. Rodier, sera organisé avec le LI fin Octobre début Novembre 2017. Participants attendus environ 300 personnes pour un budget de 20 keuros. Volonté de rassembler la communauté de l'archéométrie (réseau national).

Equipe IPAPE : Colloque Nature et Ville : regards croisés franco-lusophones, porté par J. Serrano, prévu en juin 2018. Colloque réunissant chercheurs français et brésiliens (8^{ème} édition) sera organisé par le Département Aménagement et Environnement de Polytech Tours et CITERES. (franco-brésilienne). 120 personnes sont attendues et plusieurs membres de l'équipe seront présents. Budget estimé à 30 000 euros. Demande AUF

Equipe IPAPE : Colloque Aimer faire aimer la ville, porté par D. Martouzet, sera organisé en Normandie à Cerisy (cette structure assurera toute la logistique). Le colloque interdisciplinaire associe le collège de France, l'école d'archi de SE, la MSH Alsace, UMR PACTE, Littéraires de Paris 1, etc. Le colloque est hors du périmètre de financement de l'université de Tours, mais l'UMR remontera la proposition en raison de la qualité du projet.

Equipe COST : Colloque Du chiffonnier au récupérateur de déchets, porté par B. Florin et C. Cirelli, sera reporté à l'année prochaine, afin de mieux préparer les conditions.

Classement :

1. Colloque de l'équipe LAT (X. Rodier)
2. Colloque Nature et Ville de J. Serrano
3. Colloque Aimer et faire aimer la ville (Denis Martouzet)

N. Semmoud rappelle les critères de classement des colloques :

1. Qualité scientifique
2. Actions transversales, critère particulièrement privilégié par l'UMR
3. Lieu devant être Tours,
4. Rayonnement international du colloque et rattachement à l'Université de Tours

N. Semmoud propose de classer les deux premiers colloques. Le troisième colloque qui ne rentre pas dans le critère de la localisation à Tours sera également envoyé avec un argumentaire.

Elle souligne que la règle qui consiste à soutenir par l'UMR les colloques ne bénéficiant de l'aide de l'Université et la région, sera maintenue.

Elle insiste aussi, sur la mise en place par l'UMR, dès cette année, du principe de faire remonter les « bénéfiques » éventuels des colloques (qui ont été aidés) sur le commun de CITERES, afin de financer d'autres manifestations scientifiques.

4. Demande de postes d'enseignements chercheurs (délai le 07/09)

Poste de MCF de l'équipe LAT est toujours gelé. N. Semmoud propose de reprendre les négociations avec les historiens du CeTHiS, en soulignant que le Président ne soutiendra pas les renouvellements qui sont conflictuels.

Géographie. 2 postes pour 2018 ont été soumis au bureau de juillet 2017 pour le volet recherche, un poste de professeur (départ de Michael Davie) en environnement, transversal à IPAPE et CoST et un poste de MCF (remplacement de de Jean-Louis Yengué) affecté à EMAM. D'ici 5 ans un autre poste devra être renouvelé (départ en retraite d'Alain Dutour) en géographie de l'environnement dans l'équipe IPAPE. Il faudra remonter les fiches de poste au doyen de l'UMR DESS.

La transversalité a été appréciée par le président.

5. Informations diverses

L'Ecole Doctorale accorde une aide à la publication après la thèse sous certaines conditions. Les dossiers doivent être déposés avant le 06 octobre.

Séminaires de l'UMR :

- Question d'échelle : Temps et espace, le 06 avril 2018 par P. Husi et G. Erdi ;
- Patrimoine en tant qu'objet d'étude, le 15 décembre 2017 par R. Carabelli et G. Erdi

Divers

Réunion des DU avec l'INEE le 21 septembre.

Préparation du bilan 2017 : définir les modalités au prochain bureau, le 03/10. N. Semmoud voudrait poursuivre la démarche qui consiste à faire des bilans annuels.

Prochain bureau : visite de Mme Sylvie Le Clech, Directrice régionale des affaires culturelles.